

Image not found or type unknown



Pièces de nationalité française

Par **Assane**, le **22/04/2008** à **14:50**

Ma situation :
- Né français en 1938 à Saint-Louis du Sénégal, l'une des quatre communes, en Afrique, dont une loi de 1915 reconnaît la citoyenneté pleine et entière à tous les natifs et à leurs descendants. Ma mère est également née à Saint-Louis ;
- N'ai jamais renoncé à la nationalité française ;
- Appelé sous les drapeaux dans l'armée française, en 1959 ;
- Marié, à Paris, en 1966 à une française, pendant quinze ans ;
- Trois (3) enfants, tous français et qui vivent en France, ainsi que leur mère ;
- Viens de demander et de recevoir « pour établissement de pièces d'identité » mon extrait de naissance, du Centre d'Etat-civil du ministère des Affaires Etrangères de Nantes.
Ma question :
Comment procéder pour réactiver ma nationalité française et obtenir une CNI ?
Je vis actuellement au Sénégal.
Merci de vos conseils.